

Magistrats titulaires de la Cour des comptes Éléments de rémunération et frais professionnels 2018	S. Zuin (président)	I. Terrier	F. Paychère
Rémunération brute (fixée par LTRCC D 1 13)	242 919	242 919	242 919
Allocations forfaitaires	-	-	-
Frais professionnels effectifs	1 921	111	829
Frais de déplacement dans le canton - taxis			38
Frais de déplacement hors canton - avions	214		
Frais de déplacement hors canton - taxis	55		
Frais de déplacement hors canton - transports publics	738	78	287
Frais de repas - repas avec des participants externes à la Cour	256		218
Frais de repas - repas dans le cadre d'un déplacement professionnel	165	33	61
Frais d'hébergement	493		225
Total des éléments de rémunération et frais professionnels	244 840	243 030	243 748

Note : les conditions et modalités de remboursement sont décrites dans la procédure interne "frais professionnels" de la Cour des comptes.